



AVIS PUBLIC D'ÉLECTION

À LA POPULATION DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE QUE :

Le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures :

Poste de mairesse ou maire

Poste de conseillère ou conseiller 1

Poste de conseillère ou conseiller 2

Poste de conseillère ou conseiller 3

Poste de conseillère ou conseiller 4

Poste de conseillère ou conseiller 5

Poste de conseillère ou conseiller 6

Toute déclaration de candidature doit être produite au bureau de la présidente d'élection (ou de l'adjointe ou adjoint désigné pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant) aux jours et aux heures suivants :

Du 19 septembre au 3 octobre 2025

Horaire

Lundi	De 8 h à 12 h	De 13 h à 16 h
Mardi	De 8 h à 12 h	De 13 h à 16 h
Mercredi	De 8 h à 12 h	De 13 h à 16 h
Jeudi	De 8 h à 12 h	De 13 h à 16 h
Vendredi	De 8 h à 12 h	De 13 h à 16 h

Attention : le vendredi le 3 octobre 2025 le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.

Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates, aux heures et lieu suivantes :

Jour du scrutin : **Dimanche le 2 novembre de 10 h à 20 h**

Jour de vote par anticipation : **Dimanche le 26 octobre de 12 h à 20 h**

Lieu : 4C, chemin d'Amour, Low, Québec, J0X 2C0

Si vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé et êtes inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, vous pouvez demander jusqu'au 17 octobre 2025 à votre présidente d'élection de voter à votre chambre située dans un établissement de santé reconnu ou à votre domicile. Il en va de même pour votre proche aidant.

Vous pourrez voter par correspondance si votre domicile n'est pas sur le territoire de la municipalité:

Pour voter par correspondance, vous devez transmettre une demande écrite à la présidente d'élection au plus tard le 21 octobre 2025. Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés à partir du 23 octobre 2025.

Si vous êtes inscrit au vote par correspondance et que vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote le 27 octobre 2025 vous pourrez communiquer avec la présidente d'élection pour en recevoir de nouveaux. Les bulletins de vote devront être reçus au bureau de la présidente d'élection au plus tard le vendredi 31 octobre 2025, 16h30.

La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Chantal Rodrigue.

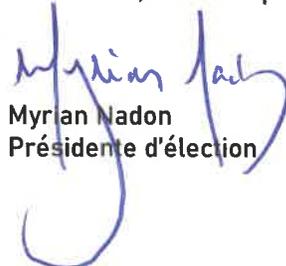
L'adjoint suivant a été désigné pour recevoir des déclarations de candidature : Rony Thélémaque.

Vous pouvez joindre la présidente d'élection (ou joindre sa secrétaire ou adjoint, le cas échéant) à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Bureau de la présidente d'élection
Attn : Madame Myrian Nadon
4A, chemin d'Amour, Low, (Québec) J0X 2C0
Téléphone : 819 422-3528 Courriel : direction@lowquebec.ca

*Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, article 99, 174 et 175.
Règlement sur le vote par correspondance, article 5.*

FAIT à Low, ce dix-septième jour du mois de septembre 2025.


 Myrian Nadon
 Présidente d'élection